

**Questionnaires (Chapitre 1.6. du Code Terrestre) pour les
pays demandant la reconnaissance de leur statut indemne
de fièvre aphteuse ou de PPR ou la validation de leur
programme de contrôle**



WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH
Protecting animals, preserving our future

Dr Morgane Dominguez
Chargée de projet – Département des statuts

Plan

- Utilité des questionnaires
- Structure des questionnaires
 - Validation d'un programme de contrôle
 - Reconnaissance de statut indemne (pays / zone)
- Comment traiter chaque question
- Insuffisances fréquentes / Conseils

Procédure de l'OIE

« Le Pays Membre demandeur doit:

- Satisfaire à toutes les exigences applicables stipulées dans le Code terrestre pour la catégorie concernée de statut sanitaire ou de programme de contrôle
- Soumettre toutes les informations requises à l'aide du questionnaire correspondant à la maladie ou au programme de contrôle en question (Chapitre 1.6)
- Il est capital que le Pays Membre demandeur utilise le modèle de questionnaire figurant au chapitre 1.6. du Code terrestre »

Utilité des questionnaires

- Aider les pays membres
- Aider les experts
- Augmenter la transparence du processus d'évaluation
- Standardiser l'évaluation entre les pays



Questionnaires

- Reflètent les conditions du Code Terrestre
- Adoptés par l'Assemblée Mondiale

Article 1.6.6.: Questionnaires pour la reconnaissance de statut indemne de fièvre aphteuse

Article 1.6.11.: Questionnaire pour la validation d'un programme officiel de contrôle pour la fièvre aphteuse

Article 1.6.9.: Questionnaires pour la reconnaissance de statut indemne de peste des petits ruminants

Article 1.6.12.: Questionnaire pour la validation d'un programme officiel de contrôle pour la peste des petits ruminants

Consultez les photos de la 22^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Afrique

20-24 Février 2017, Swakopmund, Namibie

#OIEAfrica



DERNIÈRE SANITAIRES

10.03.17: P
Moldavie

Présentation

Application pratique de la compartimentation

Activités normatives : les Codes

Droits et obligations légales

Code terrestre

Accès en ligne

Manuel terrestre

Accès en ligne

Code aquatique

Accès en ligne

Intro
com
Faci
toute

Cliquez ici pour accéder à l'album dédié sur Flickr

Communiqué de presse

Concours photo OIE 2017 La santé et le bien-être animal au-delà du cliché

L'OIE lance aujourd'hui la 3e édition de son concours photo

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

DOSSIERS

Maladies de la Liste de l'OIE 2017

Présentation

Synthèses d'information des maladies

Fiches techniques

Le Système Mondial d'Information Sanitaire

Alertes sanitaires

Données après 2004 (WAHID)

Données avant 2005 (Handistatus)

Recherche active

Exercices de simulation

Liste de diffusion OIE-Info et RSS

Plans nationaux d'intervention zoonositaire

Interface WAHIS-Wild

Santé animale mondiale

Statuts officiels des maladies

Procédures et mesures officielles

Fièvre aphteuse

Peste bovine

PPCB

FSB

Questionnaires sur la fièvre aphteuse

PAYS INDEMNE DE FIÈVRE APHTEUSE SANS VACCINATION

Dossier à présenter pour demander la reconnaissance
du statut de pays indemne de fièvre aphteuse sans vaccination,
en vertu du chapitre 8.8. du *Code terrestre*

Répondre d'une manière concise aux points mentionnés ci-après. Il peut être fait référence à des réglementations et à des législations nationales ainsi qu'à des directives de l'Administration vétérinaire. ~~Celles-ci~~ seront jointes en annexe le cas échéant, dans une des langues officielles de l'OIE.

1. Introduction

- a) Facteurs géographiques. Fournir une description générale du pays, y compris des facteurs physiques, géographiques ou autres jugés importants pour la propagation de la fièvre aphteuse. Indiquer les pays ayant des frontières communes et mentionner également ceux qui sont en rapport avec l'introduction potentielle de la *maladie*, même s'ils ne sont pas adjacents. Fournir une carte illustrant les facteurs ci-dessus.
- b) Secteur de l'élevage. Fournir une description générale du secteur de l'élevage dans le pays.

2. Système vétérinaire

- a) Législation. Fournir une liste et un récapitulatif de toute la législation vétérinaire applicable à la fièvre aphteuse.
- b) *Services vétérinaires*. Fournir des documents prouvant la conformité des *Services vétérinaires* du pays aux dispositions des chapitres 3.1. et 3.2. et à celles de l'article 1.1.3. du *Code terrestre*. Décrire comment les *Services vétérinaires* supervisent, contrôlent et assurent le maintien de toutes les activités liées à la fièvre aphteuse. Fournir des cartes et des tableaux s'il y a lieu.
- c) Rôle des exploitants, de l'industrie et des autres groupes importants dans la *surveillance* et le contrôle de la fièvre aphteuse (ajouter une description des programmes de formation et de sensibilisation spécifiquement mis en place pour cette *maladie*).
- d) Rôle des *vétérinaires* du secteur privé dans la *surveillance* et la lutte contre la fièvre aphteuse.

Questionnaire

Validation d'un programme officiel de contrôle pour la fièvre aphteuse

1. Introduction
2. Système vétérinaire
3. Lutte contre la fièvre aphteuse
4. Surveillance de la fièvre aphteuse
5. Diagnostic biologique de la fièvre aphteuse
6. Prévention de la fièvre aphteuse
7. Mesures de contrôle et plans d'urgence
8. Présentation du programme officiel de contrôle
9. Restitution de la validation

Questionnaire

Zone/pays indemne fièvre aphteuse (avec ou sous vaccination)

1. Introduction
2. Système vétérinaire
3. Eradication de la fièvre aphteuse
4. Diagnostic de la fièvre aphteuse
5. Surveillance de la fièvre aphteuse
6. Prévention de la fièvre aphteuse
7. Plans d'urgence et programmes d'intervention en cas de foyer
8. Conformité aux dispositions prévues par le Code
9. Recouvrement du statut

Questionnaires statuts vs programme

Questionnaire

Validation d'un programme officiel de contrôle pour la fièvre aphteuse

1. Introduction
2. Système vétérinaire
3. **Lutte** contre la fièvre aphteuse
4. Surveillance de la fièvre aphteuse
5. Diagnostic biologique de la fièvre aphteuse
6. Prévention de la fièvre aphteuse
7. Mesures de **contrôle et plans d'urgence**
8. **Présentation du programme officiel de contrôle**
9. Restitution de la validation

Questionnaire

Zone/pays indemne fièvre aphteuse (avec ou sous vaccination)

1. Introduction
2. Système vétérinaire
3. **Eradication** de la fièvre aphteuse
4. Diagnostic de la fièvre aphteuse
5. Surveillance de la fièvre aphteuse
6. Prévention de la fièvre aphteuse
7. **Plans d'urgence et programmes d'intervention** en cas de foyer
8. **Conformité aux dispositions prévues par le Code**
9. Recouvrement du statut

Introduction

Présentation du contexte

- Facteurs géographiques
 - Jugés importants pour la propagation de la fièvre aphteuse
 - Pays ayant des frontières communes ; limites géographiques de la zone ou de la zone de protection (si pertinent)
 - Fournir une carte géoréférencée



En cas de mise en place progressive du plan dans des parties spécifiques du pays, les limites des zones doivent être clairement définies.

- Description générale du secteur de l'élevage

Systeme vétérinaire

- Législation
 - Applicable à la fièvre aphteuse
- Services vétérinaires
 - Conformité aux dispositions des chapitres 3.1. et 3.2. et à celles de l'article 1.1.3. du Code terrestre
 - Supervision et contrôle de toutes les activités liées à la fièvre aphteuse
- Participation de l'industrie, des éleveurs et des autres parties prenantes
 - Programmes de formation et de sensibilisation à la fièvre aphteuse
 - Rôle des vétérinaires du secteur privé
 - Surveillance et lutte contre la fièvre aphteuse
- Evaluation PVS et suivi dans le cadre du processus PVS

Systeme vétérinaire

Insuffisances fréquentes

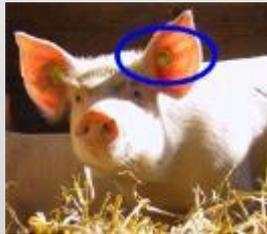
- Résumé concis des points de législation importants **applicables à la fièvre aphteuse** avec une référence croisée aux annexes
- Description claire des capacités des services vétérinaires prise en compte des conclusions / recommandations de l'évaluation PVS
- Manque d'information sur la sensibilisation spécifique à la fièvre aphteuse à l'attention des éleveurs, vétérinaires et des autres parties prenantes

Lutte / éradication de la fièvre aphteuse

- Historique
 - Date de première détection (**date du dernier foyer**)
 - Source de l'infection, types et sous-types
 - Date de mise en oeuvre du programme de contrôle
- Epidémiologie générale de la fièvre aphteuse dans le pays et les pays/zones adjacents
 - Mettre en exergue les connaissances actuelles et les incertitudes
- Mesures de lutte VS comment la fièvre aphteuse a été éradiquée
- Législation, organisation et mise en oeuvre du programme de contrôle / stratégie d'éradication

Lutte / éradication de la fièvre aphteuse (suite)

- Vaccins and vaccination
 - Type de vaccin, espèces vaccinées, programme de vaccination
 - Processus de délivrance d'une licence pour l'utilisation des vaccins
 - Efficacité (e.g. couverture vaccinale, surveillance sérologique, etc.)
- Identification des animaux et contrôle des mouvements



Lutte / éradication de la fièvre aphteuse

Insuffisances fréquentes

- Description insuffisante du système d'identification
 - i.e. volontaire ou obligatoire selon la taille des élevages, taille limite pour l'identification, espèces, systèmes de production
- Méthodes de tracabilité / surveillance à l'abattoir
- Contrôle des mouvements entre les zones
- Supervision des fabricants de vaccins
- Description du vaccin utilisé et adéquation avec les souches en circulation
- Système de notification de la maladie, existence de compensation

Surveillance de la fièvre aphteuse

- Suspicion de fièvre aphteuse
 - Procédure pour notifier (par qui et à qui)
 - Pénalités pour non notification
- Surveillance clinique
 - Définition de cas
 - Performance de la surveillance, suivi d'indicateurs
- Surveillance sérologique et virologique
 - Critères pour la surveillance active, nb. d'animaux échantillonnés
- Recensement du bétail et facteurs économiques
- Recensement de la faune sauvage
- Abattoirs et marchés

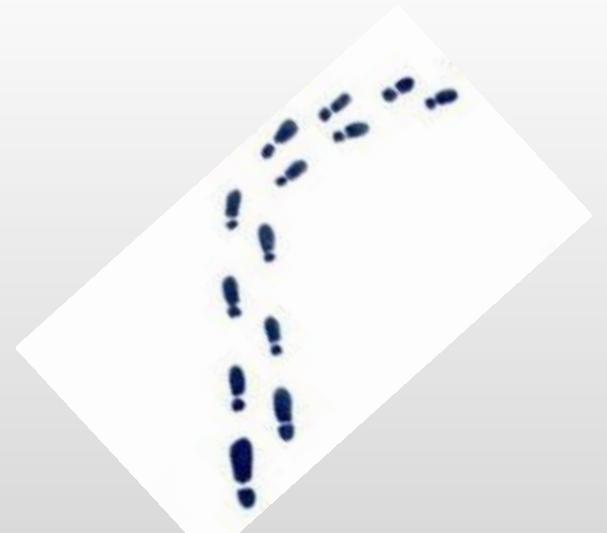
Surveillance de la fièvre aphteuse

Insuffisances fréquentes

- Information insuffisante sur le système de détection précoce et d'investigation des cas suspects – Méthode de suivi des suspicions
- Liste des espèces sauvages susceptibles qui peuvent jouer un rôle dans l'épidémiologie de la fièvre aphteuse dans la région
- Information insuffisante sur le protocole de surveillance
 - Nombre et nature des échantillons, tests utilisés
- Suivi des sero-positifs / faux positifs
- Manque d'explications sur la surveillance active
- Trop de crédit donné aux seuls tests pour la détection d'anticorps

Diagnostic de la fièvre aphteuse

- Diagnostic de laboratoire
 - Liste des laboratoires approuvés par l'Autorité Compétente
 - Soumission régulière d'échantillons?
- Laboratoires approuvés pour la fièvre aphteuse
 - Accréditation, systèmes qualité
 - Essais inter-laboratoires
 - Manipulation de virus vivant ?
 - Mesures de sécurité et de sûreté biologique
 - Type de tests réalisés



SUIVI D'UN ECHANTILLON !

Diagnostic de la fièvre aphteuse

Insuffisances fréquentes

- Manque de clareté quant à la relation et au niveau de supervision entre le laboratoire national de référence et les autres laboratoires officiels
- Participation à des essais inter-laboratoires et RESULTATS
- Termes de références si accord avec un laboratoire dans un autre pays
- Manque de clareté quant à la relation avec un laboratoire de référence de l'OIE

Prévention de la fièvre aptheuse

- Coordination avec les pays voisins

Un pays ne doit pas être pénalisé par la situation d'un pays voisin

Cependant

Une évaluation des risques doit être conduite et les mesures nécessaires mises en place



- Mesures pour limiter l'accès aux déchets
- Procédures de contrôle à l'importation
 - Législation, procédures, types et fréquence des contrôles
 - Actions prises en cas d'importation illégale

Prévention de la fièvre aptheuse

Insuffisances fréquentes

- Manque de justifications quant à l'existence d'un dialogue et d'un engagement au niveau régional
- Manque de données sur les contrôles à l'importation au cours des dernières années
- Manque d'information sur les introductions illégales d'animaux vivants ou de produits animaux

Mesures de contrôle et plans d'urgence ou d'intervention

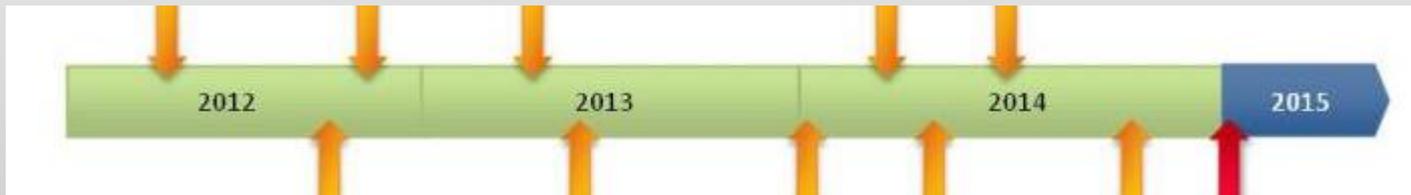
- Procédures pour la gestion de cas suspects / confirmés
- Etapes suite à l'identification d'un foyer
 - Procédures d'échantillonnage et d'analyse
 - Actions pour le contrôle de la situation sanitaire
 - Procédures pour le contrôle ou l'éradication
 - Procédures pour confirmer l'efficacité du contrôle ou l'éradication
 - Compensation

**Plan
d'urgence!**

Détails sur les
compensations / pénalités

Programme officiel de contrôle

- Mesures détaillées pour le contrôle et in fine l'éradication de la fièvre aphteuse
 - Objectifs
 - Statut visé
 - **Calendrier visé**
 - **Indicateurs de performance**
 - Description des ressources mobilisées et des budgets correspondants (sur la durée)
 - Calendrier visé pour l'arrêt de la vaccination (si applicable)



Programmes officiels de contrôle soumis pour validation

Insuffisances fréquentes

- Description des objectifs
- **Calendrier visé et indicateurs de performance**
- Conformité de la vaccination avec les normes de l'OIE
- Calendrier pour l'arrêt de la vaccination

| Activities | Timeline of target to be reached in years | | | | | | | | |
|--|---|-------------------|------|-------------------|------|--|------|------|------|
| | Before 2016 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| NATIONAL ANIMAL IDENTIFICATION SYSTEM (NID) | | | | | | | | | |
| National system developed for eartags and database for cattle, buffaloes, goats and sheep | Bring into action | | | | | | | | |
| Regulation and policy in place for compulsory identification (eartags) for animals being moved, as well as targeted groups such as dairy cattle | 50% of dairy cattle were eartagged. 100% of animals being moved were eartagged. | | | | | | | | |
| Compulsory microchip (RFID) plus national eartags for potential project such as Buffalo Conservation, Royal Cattle-Buffalo Bank for Farmer, etc. | | Bring into action | | | | | | | |
| Percent of targeted groups (eg dairy cattle, Buffalo Conservation, Royal Cattle-Buffalo Bank for Farmer) are eartagged or implanted microchip | 50% | 75% | 90% | 100% | | | | | |
| NID database system developed and passed acceptable for national roll-out | | | | Bring into action | | | | | |
| NID database can completely be linked with all animal health database such as animal movement, vaccination, surveillance system and livestock product traceability system. | | | | Bring into action | | | | | |
| NID is compulsory for all livestock. | | | | | | 100% of cattle, buffaloes, goats and sheep population are recorded in NID database | | | |

Toute cette information...

... dans un dossier de 50 pages

Pour préparer votre dossier

- Mobilisez des ressources suffisantes (équipe dédiée, temps, fonds)
- Implication de tous les services et toutes les parties prenantes (e.g. association d'éleveurs, faune sauvage, secteur privé, etc)

Gardez en tête que

Les experts qui vont évaluer votre dossier:

- Ne connaissent pas votre pays
 - Ne connaissent pas la situation de la maladie dans votre pays
 - Ne parlent pas votre langue
-
- Soyez clairs et concis
 - Suivez la procédure et fournissez les justifications qui donneront confiance en les résultats présentés
 - Indiquez une personne technique contact

VIP

Very important points

- Mettez vous à la place des experts
- Justifiez les éléments fournis
- Soyez concis et exacts
- Les références croisées doivent être claires
- Indicateurs de performances et calendrier visé



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir



Thank you for your attention

12, rue de Prony, 75017 Paris, France

www.oie.int

disease.status@oie.int - oie@oie.int

